



## Résiliation sportif

-----  
Par marionw8467

Madame, Monsieur

bonjour, je me permet de vous écrire car je souhaite résilier mon abonnement sportif faute de moyens, hors le patron de ma salle de sport me dit que je ne peux pas car il a envoyé les chèques a son comptables ( chèques encaissable chaque mois jusqu'à décembre) et qu'il a payé les taxes dessus donc je ne peux pas résilier hors je n'y crois pas comment peut il payer des taxes sur des chèques qui n'ont pas encore été encaissé ? par ailleurs, je n'ai pas fournis des certificats médical et la date de début et la date de fin de contrat ne sont pas mentionné sur celui ci. Comment puis je me désabonner ? et surtout est ce que j'ai le droit ? je pense qu'il me ment c'est pour cela que j'ai besoin de votre aide.

Les chèques donnés pour le reste de l'année est considéré comme somme a rembourser malgré qu'ils n'aient pas été encaissé?

Je vous recopie mon contrat.

Conditions:

- \* un droit d'entrée de 80 euros (assurance, carte membre, frais dossier) sera éligible pour tout abonnement au club \*\*\*\*
- \* chaque membre s'engage obligatoirement dans les 15 jours de la signature du présent contrat, un certificat médical précisant qu'il est apte à la pratique d'une activité sportive
- \* les différents forfaits de l'abonnement privilège prennent en compte la mise en place d'un programme d'entraînement, de conseils en nutrithérapie et nutrition sportive qui évolueront en fonction de objectifs définis lors du premier entretien, et de la présence d'un coach auprès de chaque membre durant la séance "personnal training"

Toutes les séances supplémentaires hors forfait feront l'objet d'une facturation complémentaire sur la base de 25 euros la séance, en fin de mois

\* les abonnements training et muscu cardio prennent en compte pour les membres qui le souhaite, la mise en place d'un programme d'entraînement, en fonction des objectifs définis lors du premier entretien

\* Le planning des cours collectifs est susceptible d'être modifié dans l'année

\* Aucun remboursement ne sera possible

\* Toute séance qui nécessite une réservation et non annulé sous 48 h sera considéré comme effectué

\* La direction ce réserve le droit d'exclure tout adhérent qui nuirait au bon fonctionnement du club

Le membre signature

\*\*\*\* signature

Ps; je n'ai pas l'abonnement privilège.

Dans l'attente de votre réponse je vous pris Madame, Monsieur d'agréer mes sincères remerciements.